

Lausanne, le 29 mars 2023

Communiqué de presse

Accord sur une nouvelle péréquation entre le canton et les communes

Le PLR Vaud salue l'aboutissement d'un long processus

Sous l'impulsion de la Présidente du Conseil d'Etat, Christelle Luisier, le canton et les deux associations faitières de communes ont enfin trouvé un accord sur un nouveau système péréquatif intercommunal.

Après de nombreuses années d'enlisement, le dossier de la péréquation intercommunale trouve un épilogue par le biais d'un accord trouvé entre le canton et les associations de communes, qui touche à la fois le nouveau système péréquatif, le financement de la facture sociale et de la facture policière et la compensation des effets des baisses fiscales votées par le Grand Conseil. Le PLR Vaud se réjouit qu'un accord entre les trois acteurs de ce dossier ait pu enfin être trouvé.

Sur le fond, il attend la mise en consultation du dossier et les discussions qui auront lieu au Grand Conseil pour se positionner de manière définitive.

Le PLR Vaud restera attentif à ce que les baisses fiscales prévues dans le programme de législature 2022-2028 pour les personnes physiques ne soient pas oubliées dans l'ensemble des mesures financières prises par l'Etat de Vaud.

Contacts :

Florence Bettschart-Narbel, présidente du PLR Vaud, 076 347 08 87

Alexandre Berthoud, vice-président du PLR Vaud, membre de la COFIN, 078 756 10 08

Quentin Racine, vice-président du PLR Vaud, 079 843 26 14

Nicolas Suter, chef de groupe PLR au Grand Conseil, 076 559 00 71